

## Strasbourg Unanimité pour les lieux de culte



Une vue du projet porté par l'association culturelle des deux Rives, rue de l'III, à la Cité de l'III (Robertsau)

Le vote de subventions et de la mise à disposition de terrains à trois associations strasbourgeoises porteuses d'un projet de lieu de culte à Hautepierre, à la Robertsau et au Conseil des Quinze, a été adopté hier en conseil à l'unanimité.

L'adoption de cette délibération a ouvert la voie à l'édification de trois nouveaux lieux de culte dans la ville. La première mosquée, a résumé l'adjoint aux cultes, Olivier Bitz, sortira de terre à Hautepierre, le long de l'avenue Racine. L'association La Réforme Sociale de Hautepierre assurera la construction et la gestion du lieu de culte, évalué à 2,243 millions d'euros.

La seconde mosquée s'implantera à la Robertsau, rue de l'III. L'Association culturelle des Deux-Rives porte ce projet évalué à 846 900 euros. Enfin, l'église orthodoxe verra le jour au Conseil des Quinze, entre la rue du Général-Conrad et le canal de la Marne-au-Rhin. Le projet devrait coûter dans les 10 millions d'euros.

« Attachés à la laïcité et à l'égalité des religions », **Bornia Tarall**, pour le MoDem, s'est dite « favorable à la construction de ces nouveaux lieux de culte : chaque religion a droit à son espace de liberté apaisé ».

« Égalité des droits, égalité des devoirs », a rappelé le maire **Roland Ries**, en opérant une légère digression, estimant - au sujet de la grande mosquée - qu'il n'était « pas hostile à un minaret » et qu'il regrettait que « les espaces socioculturels » n'en fassent plus partie aujourd'hui.

Dans la foulée, **Robert Grossmann** a déclaré qu'il a, lui aussi, « toujours été favorable à un lieu de culte à Strasbourg ». Quant au minaret, le conseiller municipal d'opposition a demandé à Roland Ries de « ne pas recommencer la petite guéguerre de religions », avant de rappeler sa position : « Il n'a pas de vraie fonction à Strasbourg ». Ce qui déplace le sujet, selon lui, « sur le terrain de l'architecture ». **Fabienne Keller** a, pour sa part, donné son plein accord à cette délibération et s'est félicité de « cette chance pour Strasbourg ».

Ph.D.

Dernières Nouvelles d'Alsace – Mardi 18 janvier 2011